



Septembre 2023

L'UE ET L'ONU: UN PARTENARIAT QUI TIENT SES PROMESSES

ŒUVRER ENSEMBLE À PROMOUVOIR LA PAIX, LA SÉCURITÉ, LES DROITS DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'UE et l'ONU œuvrent ensemble à défendre le système multilatéral fondé sur des règles et des valeurs universelles. Dans les enceintes multilatérales comme dans la majorité des pays du monde, l'UE et l'ONU apportent une réponse aux crises, aux menaces et aux défis mondiaux, en accord avec leur recherche commune d'un monde paisible, juste et durable. Une coopération efficace entre l'UE et l'ONU est essentielle pour relever les défis interconnectés auxquels le monde actuel est confronté, et que les différentes nations ne sauraient relever isolément.



À suivre cette année

L'ENGAGEMENT DE L'UE ET DE L'ONU EN FAVEUR DU PROGRAMME À L'HORIZON 2030

En 2015, 193 pays ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD). Les crises mondiales récentes, qui ont retardé la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030, soulignent la nécessité aigüe de renforcer la résilience face aux situations d'urgence à venir. En 2023, à mi-parcours, l'UE et l'ONU redoublent d'efforts pour réaliser les ODD.

- Ceux-ci continuent d'orienter une grande partie **des politiques internes et externes de l'UE**. Parmi les exemples clés figurent le pacte vert pour l'Europe, la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, et la stratégie "Global Gateway" consacrée aux investissements durables dans les infrastructures partout dans le monde. Chaque initiative financée par le budget de l'UE au titre de "Global Gateway" identifiera et intégrera les ODD concernés à chacune de ses étapes.
- L'UE a publié les résultats de son premier **examen volontaire sur la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030**. La conclusion de cet examen est que l'UE a accompli des progrès dans la réalisation de tous les ODD mais que les travaux doivent se poursuivre.
- Le **sommet sur les ODD** (septembre 2023) vise à donner un nouvel élan et à accélérer les efforts pour remettre les ODD sur la bonne voie. L'UE ne ménage aucun effort pour faire de ce sommet une réussite, qu'il s'agisse de négocier la déclaration politique ou de mobiliser des ressources en faveur des ODD.



L'AVENIR: MODERNISER L'ONU POUR L'ADAPTER AU MONDE DE DEMAIN

Le monde est bien plus complexe et interconnecté qu'il ne l'était lors de la création de l'ONU, il y a 78 ans. L'UE appuie l'ambitieux programme de réformes de l'ONU en apportant de nouvelles idées et des financements.

- L'UE soutient résolument les recommandations figurant dans le document "**Notre programme commun**" de l'ONU, qui sont susceptibles de redynamiser le multilatéralisme et de stimuler la mise en œuvre des ODD.
- L'UE est attachée à l'objectif consistant à **réformer l'architecture financière internationale** afin de nous aider à relever les défis nouveaux et émergents, y compris les urgences climatiques et environnementales, et à soutenir les ODD.
- L'UE souscrit à l'objectif de l'ONU consistant à réaffecter les droits de tirage spéciaux des pays avancés aux pays vulnérables, **ses États membres ayant promis 25,8 milliards d'euros (28 milliards de dollars)**.
- Le **Sommet du futur** qui se tiendra en 2024 devrait prendre des décisions significatives pour redynamiser le système multilatéral, afin que celui-ci soit mieux à même d'avoir une incidence positive sur la vie des personnes. L'UE et ses États membres sont résolus à jouer un rôle de premier plan dans la préparation du Sommet en vue de parvenir à un résultat ambitieux et tourné vers l'action: le "pacte pour l'avenir".



SOUTIEN FINANCIER DE L'UE À L'ONU

Outre qu'ils constituent un partenaire politique essentiel de l'ONU, l'UE et ses États membres sont collectivement, chaque année, le premier contributeur financier au système des Nations unies.

- L'UE verse **près de 3 milliards d'euros par an au système des Nations unies**. Ce montant, qui provient directement du budget de l'UE, a augmenté de plus de 60 % depuis 2013.
- En conjonction avec les contributions volontaires et obligatoires de ses États membres, **l'UE dans son ensemble fournit environ 25 % de l'intégralité des contributions financières** aux agences, fonds et programmes de l'ONU.
- L'UE et ses États membres sont les **principaux donateurs d'aide au développement** dans le monde, à hauteur de 92,8 milliards d'euros en 2022, ce qui représente 43 % de l'aide mondiale. Une grande partie de ce financement est acheminée par l'intermédiaire des agences de l'ONU.



ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire que suscitent les conflits, le changement climatique ou les conséquences de la pandémie de COVID-19, et que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a considérablement aggravée, continue de peser sur des centaines de millions de personnes. L'UE et l'ONU œuvrent ensemble à éradiquer la faim.

- L'UE soutient le rôle central de l'ONU et le renforcement de la coordination dans le cadre d'initiatives spécifiques, en particulier le **réseau mondial contre les crises alimentaires et le groupe des Nations unies chargé de la réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances**.
- L'UE et ses États membres ont mobilisé près de **18 milliards d'euros** pour la période 2021-2024. Sept milliards d'euros de subventions ont été versés en 2022, dont la moitié à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient, les deux régions les plus durement touchées.
- **Les corridors de solidarité UE-Ukraine et l'initiative céréalière de la mer Noire** ont été mis en place pour maintenir l'acheminement des céréales ukrainiennes vers les marchés mondiaux et stabiliser les prix des denrées alimentaires et des céréales. De mai 2022 à juillet 2023, les corridors de solidarité ont permis à l'Ukraine d'exporter **plus de 88 millions de tonnes de marchandises**, dont plus de 44 millions de tonnes de céréales, d'oléagineux et d'autres produits agricoles. L'UE exhorte la Russie à reprendre immédiatement la mise en œuvre de l'initiative céréalière de la mer Noire.
- Le **bilan de l'ONU sur les systèmes alimentaires** (juillet 2023) a marqué le premier suivi mondial du sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. La participation active de l'UE à cet événement a envoyé le signal clair d'un engagement fort en faveur d'une transformation durable des systèmes alimentaires.



PAIX ET SÉCURITÉ

L'ONU est le partenaire le plus important de l'UE en matière de paix et de médiation. Ensemble, les deux entités œuvrent partout dans le monde à prévenir les conflits, à soutenir les missions de maintien de la paix et à faciliter la reconstruction après les conflits.

- L'UE soutient le **nouvel agenda des Nations unies pour la paix**. Dans sa contribution, l'UE a souligné qu'il importe de renforcer l'engagement de longue date de l'ONU en matière de prévention des conflits, notamment en soutenant la médiation et le dialogue en faveur de la paix.
- Les États membres de l'UE sont les **principaux contributeurs au Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix**, à hauteur de plus de 60 % depuis la création du Fonds en 2006.
- L'UE compte actuellement 21 **missions civiles et militaires** déployées dans le monde, la plupart étant établies en parallèle de missions de l'ONU. Deux missions de l'UE mettent directement en œuvre des mandats du Conseil de sécurité de l'ONU: ALTHEA en Bosnie-Herzégovine et IRINI en Libye.
- L'UE et l'ONU coopèrent pour prévenir et **combattre le terrorisme et l'extrémisme violent**, notamment grâce à la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies.



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'UE et l'ONU collaborent pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité en mettant en œuvre l'accord de Paris, en faisant progresser la gestion durable des terres et des océans et en mettant en œuvre le **cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité**.

- L'UE promeut la mise en œuvre intégrale de l'accord de Paris, notamment son objectif consistant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, et du cadre de Kunming-Montréal, en mettant l'accent sur les synergies avec le programme à l'horizon 2030 et le **pacte vert pour l'Europe**.
- Au titre de la **loi européenne sur le climat**, les pays de l'UE doivent réduire leurs émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030, et parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050.
- Au titre du cadre de Kunming-Montréal, les États du monde entier se sont engagés à protéger au moins 30 % des terres et des mers d'ici 2030. L'adoption du **traité sur la haute mer** en juin 2023, que l'UE a longtemps défendue, contribuera à cet objectif et constitue une étape importante pour la protection des océans de la planète.
- L'UE et ses États membres constituent le **premier contributeur en matière de financement public de la lutte contre le changement climatique**, à hauteur de 23 milliards d'euros par an.



AGIR ENSEMBLE POUR LES PERSONNES DANS LE BESOIN

L'UE collabore étroitement avec l'ONU pour fournir une aide d'urgence, reconstruire les infrastructures et aider les populations touchées par des conflits ou des catastrophes naturelles.

- L'UE et ses États membres comptent parmi les **principaux donateurs d'aide humanitaire dans le monde**; leur engagement pour 2023 s'élève à 8,4 milliards d'euros, dont l'UE a déjà mobilisé 2,1 milliards d'euros afin d'apporter une aide d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine. De nombreuses opérations humanitaires financées par l'UE sont mises en œuvre par ses partenaires, notamment les agences de l'ONU.
- L'UE et l'ONU collaborent pour **soutenir les populations vulnérables** touchées par les conflits et/ou le changement climatique. En 2023, l'UE alloue 331 millions d'euros à des programmes dans l'est et le sud de l'Afrique, et 382 millions d'euros au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
- L'UE et l'ONU coopèrent également étroitement en matière de protection des réfugiés. Le **deuxième Forum mondial sur les réfugiés** (décembre 2023) a pour objectif de stimuler les efforts de partage des responsabilités avec les États d'accueil et d'encourager l'autonomisation des réfugiés. L'UE apporte sa contribution au moyen d'un certain nombre de promesses importantes de soutien financier, de changements de politique et d'une coopération technique.



DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

L'UE et l'ONU collaborent pour promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le monde, en soutenant les activités des défenseurs des droits de l'homme, en luttant contre les discriminations et en renforçant les institutions démocratiques.

- En tant que fervent défenseur des droits de l'homme, l'UE promeut l'**appel à l'action** lancé par le secrétaire général de l'ONU pour faire progresser les droits de l'homme de tous les êtres humains.
- S'appuyant sur le **plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie pour la période 2020-2024**, l'UE défend l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et l'intégrité et l'indépendance du système des droits de l'homme des Nations unies, et elle s'efforce de renforcer l'obligation de rendre des comptes pour les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire.
- L'UE intensifie ses efforts pour parvenir à l'**égalité de genre** et continue à placer la prévention et l'élimination de toutes les formes de violence sexuelle et sexiste au cœur de son action, notamment par l'intermédiaire de l'initiative "Spotlight" mise en place par l'UE et l'ONU en 2017.
- L'année 2023 marque le **75e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)**. L'UE et l'ONU organisent tout au long de l'année des manifestations visant à présenter les progrès accomplis dans le domaine des droits de l'homme depuis la signature de la DUDH, tels que la création de la Cour pénale internationale et les avancées en matière de droits des femmes et des enfants.



POURSUITE DU SOUTIEN À LA GESTION DES CRISES SANITAIRE ET À LA GOUVERNANCE DE LA SANTÉ

L'UE et l'ONU collaborent sur un large éventail de questions liées à la santé, dans le but de relever les défis mondiaux en matière sanitaire, de promouvoir la santé publique et d'améliorer la sécurité sanitaire mondiale, ce qui s'inscrit dans le cadre des travaux menés au titre de la **stratégie de l'UE en matière de santé mondiale**.

- L'UE et ses États membres sont les **principaux donateurs de l'OMS**, leurs contributions représentant plus de 20 % du financement de l'organisation.
- L'UE promeut la **santé mondiale en tant que bien public**, particulièrement en ce qu'elle plaide en faveur d'une couverture sanitaire universelle et encourage la mise en œuvre de l'approche "Une seule santé".
- L'UE et ses États membres soutiennent une **reprise solide à la suite de la pandémie** en investissant dans les systèmes de santé, en appuyant la production locale des vaccins, médicaments et technologies de la santé et l'accès à ceux-ci, ainsi qu'en se préparant aux pandémies à venir. L'UE et ses États membres ont mobilisé 1,1 milliard d'euros pour accélérer la production de vaccins pour l'Afrique, en Afrique.
- L'UE joue un rôle de premier plan en faveur d'un **instrument** ambitieux et juridiquement contraignant **relatif à la prévention des pandémies et à la préparation et la riposte à celles-ci ainsi** que d'un règlement sanitaire international renforcé, qui devraient tous deux être adoptés par l'Assemblée mondiale de la santé en 2024.



COMMENT L'UE AGIT-ELLE AU SEIN DE L'ONU?

L'**Assemblée générale des Nations unies** est le principal organe de délibération, d'élaboration des politiques et de représentation de l'ONU. Chacun des 193 États membres de l'ONU est membre de l'Assemblée générale et tous disposent d'un vote égal. L'UE jouit d'un statut d'observateur renforcé. Cela permet à l'UE d'intervenir dans les débats, de présenter des propositions et de prendre part aux négociations, ainsi que de participer au débat général qui se tient chaque année en septembre. Le statut spécial de l'UE n'inclut pas de droit de vote, mais les 27 États membres se coordonnent pour présenter des positions unifiées. L'UE coordonne également son vote au sein des six grandes commissions de l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi que d'autres organes tels que le Conseil économique et social.

Le **Conseil de sécurité de l'ONU** est le principal organe chargé d'assurer la paix et la sécurité internationales. Il est composé de cinq membres permanents et de dix membres non permanents élus pour des mandats de deux ans par l'Assemblée générale. La France est membre permanent et Malte est actuellement membre non permanent jusqu'au 31 décembre 2024. La Slovaquie deviendra membre non permanent du Conseil de sécurité le 1er janvier 2024, pour deux ans. Le droit de l'UE contraint les États membres de l'UE siégeant au Conseil de sécurité à agir de concert, en promouvant et en défendant les positions et les intérêts de l'Union.